

Vœu relatif à la situation des travailleuses sociales et travailleurs sociaux à Paris
et dans le 14^e arrondissement.

**Déposé par Julie Cabot et les élu·e.s des groupes Génération·s, Ecologiste et PCF du
14^e arrondissement**

Dans le contexte de la crise sanitaire et sociale liée à la pandémie de Covid-19, les difficultés déjà importantes rencontrées par les travailleuses sociales et travailleurs sociaux ont été exacerbées.

Assistant·es sociaux, éducat·rices·eurs spécialisé·es, instruct·trices·eurs de dossiers, agent·es d'accueil, agent·es administratifs des services sociaux, le rôle de ces professionnel·le.s a été particulièrement crucial durant la crise comme celui de l'ensemble des professions médico-sociales, sans pour autant qu'ils et elles n'aient été reconnu·es comme « professions essentielles ».

La crise sanitaire semble progressivement s'estomper mais la crise sociale pourrait être plus durable compte tenu des choix politiques nationaux actuels.

Dans ce contexte de repli de l'État, de précarisation globale de la société, et alors que l'on observe une augmentation de 15 % du nombre d'allocataires du RSA à Paris, ce sont ces professionnel·le.s qui assurent l'accompagnement quotidien des Parisiennes et Parisiens qui ont basculé dans la pauvreté, qui prennent en charge des besoins sociaux croissants et participent ainsi de manière déterminante à la réalité du lien social. Leur contribution au service public, garant de l'égalité et de la solidarité, est en ce sens essentielle et il est tout aussi essentiel que nous mettions en lumière leur engagement.

Pour ces raisons, les élu·es Génération·s Paris saisissent l'opportunité de leur niche pour initier, lors de la séance du Conseil de Paris du 17 novembre 2021, un débat organisé sur la situation des travailleuses sociales et travailleurs sociaux.

Valoriser leurs métiers, contribuer à l'amélioration continue de leurs conditions de travail, c'est aussi permettre aux Parisiennes et Parisiens de mieux les identifier, de savoir comment et dans quels cas elles et ils peuvent y recourir. C'est améliorer concrètement le quotidien des Parisiennes et des Parisiens.

Le désengagement progressif et continu de l'État des politiques sociales et de l'accueil physique dans ses services se reporte de plus en plus sur les services sociaux de la Ville de Paris.

Ainsi les agentes et agents des services municipaux doivent prendre en charge, dans le 14^e arrondissement, comme dans le reste de la Ville, des demandes liées à l'accès aux droits toujours plus nombreuses du fait de la fermeture des lieux de permanences de proximité, du

développement des démarches en ligne, sans avoir pour autant des accès simplifiés aux administrations pour gérer des situations souvent complexes.

S'ajoute une réelle difficulté, antérieure à la crise sanitaire : les services sociaux sont soumis à des cadres de travail très contraints et à des conditions de recrutement et de parcours de carrière en manque de visibilité et de reconnaissance, engendrant un important manque d'effectifs.

A l'échelle nationale, ce sont 65 000 postes non pourvus en 2020. A Paris certains arrondissements connaissent des vacances de postes importantes ou répétées.

Cette insuffisance d'effectifs peut engendrer un ralentissement de l'accueil et du suivi des services sociaux qui fonctionnent à flux tendus.

De plus, les conditions de travail des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux sont particulièrement difficiles car très exposées aux crises sociales qui s'accumulent dans le temps.

La charge mentale professionnelle, l'épuisement professionnel, le manque de reconnaissance institutionnelle et salariale, le travail dans l'urgence permanente font se cumuler à la fois des difficultés à créer des vocations et des difficultés à maintenir les agent·es motivé·es sur leurs postes.

Les structures sociales parisiennes, déjà souvent saturées, sont, depuis la crise, confrontées à de nouveaux publics qu'il leur faut pouvoir accompagner et orienter.

Les Permanences Sociales d'Accueil (PSA) ont vu leur fréquentation augmenter de 30% entre 2019 et 2021.

Les Espaces Parisiens pour l'Insertion (EPI), sont quant à eux confrontés à une nouvelle population d'usager·es faisant valoir ses droits au RSA. Les conseiller·es en insertion professionnelle ne sont pas outillé·e.s ou formé·e.s pour accompagner ce public plus jeune et plus diplômé que le public habituel.

De nombreux leviers peuvent être identifiés pour contribuer à revaloriser les professions sociales.

Le CASVP, conscient de ces difficultés, engage avec d'autres partenaires institutionnels et associatifs, des actions pour tenter d'y répondre : meilleure publicité pour le recrutement de contractuel·les, communication dans les écoles du médico-social, simplification des concours, par exemple.

Mais il agit également, en faveur de l'accès au logement social, afin de rendre le territoire attractif pour les jeunes professionnels et de réduire la mobilité du personnel

Le Paris de l'Action Sociale permettra d'accentuer la coopération territoriale à l'échelle des arrondissements, pour un meilleur maillage de l'accueil inconditionnel et des services sociaux en proximité.

Nous poursuivrons également le travail engagé depuis des années par la Mairie du 14^e pour assurer la bonne coordination des portes d'entrée de nos services sociaux.

Ce mandat est l'occasion d'engager une unification et une territorialisation de l'action sociale à Paris.

C'est pourquoi, sur proposition des élu·es Génération·s, EELV et PCF, le Conseil du 14^e arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris :

- **Organise un « Forum social » sur le modèle du forum « Parlons Social » qui a eu lieu dans de nombreux arrondissements dont le 14^e en 2019, à la fois à destination des travailleuses sociales et travailleurs sociaux pour valoriser leur emploi, mais aussi à destination des partenaires qui participent aux actions de solidarité et de lutte contre l'exclusion sur le territoire parisien. Ce forum permettrait également une meilleure communication à destination des Parisiennes et Parisiens qui pourraient bénéficier d'un accompagnement social et n'y recourent pas.**
- **Développe des lieux d'accueil pensés comme des « Maisons des Solidarités », accueillant à la fois les publics les plus fragiles comme les personnes sans-abri, et dans le même temps la nouvelle population que la crise sanitaire, économique et sociale a orienté vers les services sociaux, afin d'améliorer la transversalité de l'accueil et faciliter l'accompagnement des publics concernés.**
- **Généralise la formation à destination de toutes celles et ceux qui interviennent auprès des publics en demande d'accompagnement social (Police municipale, agent·es des bains-douches, salarié·es des centres sociaux...) afin qu'elles et ils aient la capacité de conseiller dans leurs démarches et d'orienter ces publics vers le meilleur service.**